6 E Un terrain à Berthier, sur la rivière à Gaguon
Une terre à . 43, à 81. Kêmy
Une terre à . Lefrôme, sur la rivière à Gaguon
Une terre à Sorel, sur la rivière à Gaguon
Une terre à Sorel, sur la rivière à sorel
Une terre à Sorel, au Grand Maraia
Deux terrais tournahip de Duiniam, Se concession
Une terre à Buinnalle, au pays Fin
Une terre à Blainnille, cota Ste Marie-Asse ಕ Sherif, pour 6 District 2. Silués. pendunt Blerthier
St. Rémy
St. Rémy
St. Jérous
Soret
Soret
Soret
Soret
Soret
Soret
Soret
St. Clément
Philipsburg
Dunham
Bureau du St.
St. Isidare
Ste. Thérose
Bit du Pada
Ste. Brigitte
St. Thérose
St. Phyrape
St. Thérose
St. Phyrape
St. Thérose = RIOR 7 Ġ Ė *:::::::::: **658**] 58=85888] 28888 EN VENTE A la Librairie des Soussignes,

L'HISTOIRE DE NEW-YORK,

Sous les Hollandais, par le Br. E. B. O'Callaghan.

E. R. FABRE, & Cir. Rue St. Vincent.

A VENDRE.

De gró a gró, ou à l'enchere sur les lieux, le 20 avril prochain, à midi précis, à des conditions libérales, et avec toutes les garanties de druit.

L'ETTE superbe TERRIE, agréablement située, à un mille et demi de cette tille, local airé et romantique, à la Cote des Neiges, sur un endroit élevé de la Montague, dépendant de la succession de feu Sn. NICOLAS DURAND DIT DESMARCHAIS, en son vivant, entituè atur.

Cette Terre contient envien 81 arpents en superficie, syant 4 arpents du front sur le chemin de Roi; en pheime culture, et d'un sol riche, clotures en bon ordre, complantée d'arbres fruitiers n'y ayant pas moins de 1060 Ponnaiers, tels que Gris, Fameus et Calleville, Cerisiers, Prunders, et environ 8 arpents en beis de bont sur la largeur de la terre, de gros bois, Erable et Thême. Il y à même des Guérets d'Autonne pour casemencer 8 minots de grains. Avec Maison, Grange et autres petits batiments dessus construits; possession immediate. Une partie du prix restera entre les moins de l'acquéreur pour plusieurs années.

S'adresser sur les lieux,

Ou au notaire soussigné.

J. Il. JOBIN, N. P.

(No. 83, coin des rues

St. Paul et St. Vincent.

Montréal, 28 for. 1846.

AVIS

AUX INSTITUTEURS.

L'ASSOCIATION des Instituteurs du district de Montréal s'assemblera dans la salle de L'INSTITUT CANADIEN, SAMEDI le 14 de MARS. Tous les membres sont priés de s'y trouver.

Par ordre

J. E. LABONTE', Secrétaire Correspondant

5t. Marc, 3 Mars, 1846.

L. R. LACOSTE, Notaire Pathic, Office L. S. MARTIN, rue des Fortifications, No. 6,-2 mi

A VENDRE.

A VEADRE.

ART EPISTOLAIRE, pamphiet de 72 pages ; domnant les principes de cet Art, particuliercancent appliqués à ce pays ? par un Canadien, Suivi d'exemples
de lettres d'Adrieres de Canadieance d'Introduction, de
recommandation, &c. &c.

Ce Pamphiet est arrangé de manière à être mis en
usage dans les écoles élémentaires. L'Auteur ayant eu
soin de retrancher toute lettre d'amour &c.

On le trouve en vente aux librairies de MM. Fabre et
els, que St. Vincent.

C. P. Leprohon, rue Notre-Dame.

Reliand et Thomason vue St. Vincent.

"C. P. Leprobon, rue Notre-Dame.
"Rolland et Thompson, rue St. Vincent.
"Chepelean et Lamothe; rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Amable Buresu de l'Aurore.

F. CING-MARS.

Prix 20 sous, 7s. fis. la dougaine.

AVIS est par les présentes donné, qu'une demande sera faite à la Législature, à sa prochaine Sessimi, d'un Acte pour incorporer une Compagnie qui se propose de construite un CHEMIN DE FER de MONTREM. à PRESCOTT.

(Signé)

GEO. SIMPSON, GEORGE CRAWFORD, WILLIAM DOW. W. MACDONALD. T. A. STAVNER. T. C. MEREDITH. M. McCULLOCH.

Montréel, 27 fer. 1846.

MAISONS A LOUER.

A LOUER.

A muison maintenant occupée par PHOnorable PAPINEAU, encoignures des rues
Craig et St. Dominique, yres de Champ de Mars.
On y troure BAINS, CABINET-PAISANCE, et un
APPAREIL NOUVEAU et COMPLET de CUISINE.

Possession au ler mai.
S'adresser à P. MOREAU. A muison maintenant occupée par l'Ho-

Montréal, 13 févr., 1846.

A LOUER, DEUX MAISONS, sur la Place Albert, rue St. Urbain, bien finies,

avec Boins, etc.

Une MAISON's deux ôtages et élégamment finie, ree
Lagauchetière, vis-à-vis la Place Afbert.

S'adresser à

ALFRED LA ROCQUE,
No. 59, Grunde rue St-Jacques.

Montréal, 10 février, 1846.

LOUER, et possession au 1er MAI, une MAISON neuve, en pierres de taille, à deux étages, bûtie sur une Terrace, rue St. Denis, preu de PESéché, avec écurie, renise, etc. S'adresser û. L. A. HUGUET LATOUR, Montréal, 10 février, 1846.

A LOUER,

D' gré à gré les MAISONS et dépendances situées sur le marché-neuf prés des propriétés de S. GIRALDI et occupées par les Sieurs BLAN-CHARD et autres.

Pour les conditions s'adresser à JOHN JORDAN, écr.,

rue Notre Dame ou à

P. E. LECLERE. N. B. Si ces propriétés ne sont pas louées d'ici à SAMEDI, le 14 du courant, le bail en sera mis à l'en-chere sur les lieux le dit jour à 10 heures du matin. Montréal, 10 février, 1846.

A LOUER

E hant do cette Maisen avantageusement is située dans la rue St. Gabriel au No. 31, Vis auté l'Hotel du Canada, cette partie de unissen peut convenir à une famille, ou à des le mues de profession pour Bureaux. S'adresser au propriétaire.

LEWIS T. DRUMMOND.

Montréal, 6 l'évrier, 1846.

A LOUER.

DEUX MAGASINS et DEUX LOGE-DEUX MAGASINS et DEUX LOGE-MENTS, au-dessus des Mazasins, situés, rue Notre-Danie, Nos. 130 et 131 Possession au let Mai. S'adresser aux Soussignés, No 121 BEAUDRY & FRERE.

Montreal, 27 fev.

TRAITE ÉLEMENTAIRE

de Queter.

CET OUVRAGE indispensable dan-poir la Musique VOTALE et INSTRUMENTALE et ai bun développe, contient les praccipes du Cont, todages avec le plus grand sonne uns la la pertré des talents de tous les genres. Les préceptes sont accumpagne d'Evangles chases pour a la culte l'application. Cit convince selvi als grand as article pour les innéanse d'Editaction et trouver un grand as article pour les innéanse d'Editaction et trouver un ment distructe à la Jennesse des dons seres, doit entre spécialis-nond a unitère pour les maisons d'Editation et trouver un rente accès dans les fomilles.

Imprinté sur raractères neuf, benu papier (Royal), for-nuterand Orlevo.

materiald Octavo, and converge a Montroll;—Aux Bu-reaux de la REVYE, et claz M, C, P, LEPROHON, La-braire, Rug Matte-Dame, "A Queboc, chez MM, J, & O, CREMAZE, No. 9, Rug Santis-Emille, et J, B, FIRE-JELE, No. 1, The Santis-Famille, et J, B, FIRE-JELE, Librarie, "FRES 35, claspic Exemplaire," Herr Ist une relativom paur les Culleges au acus, societies. fact the result on asset grand number, on a keteratent un asset grand number, STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire,

A vendre a ce Bureau

TV CINCALEME TLABVISOUS

DE LA

REVUE

LECEZEATICE É LURISPRUBEIGE.

TABLES DES MATIERES CONTENUES DANS LA 5ME

LIVRAISON.

Ferrier, 1846.

The Statute of Limitations. 1 ne saude di Limitations.
Les Médecins et Chirurgiens en Canada ont-ils, lorsqu'ils intentent leur action dans l'un, le privilége d'être crus à leur serment, sans autre preuve, quant à le quantité et qualité des visites, remêdes et médicaneurs.

Registration. Jurisdiction du Banc de la Reiue.

Collection de décisions des Divers Tribunaux du Bas-Canada.

IN APPEAL. Steaurt, Appt., and Hamel & Dubord, Respts.

BANC DE LA REINE.

Ex Parte.—Chabot, Requ., et Divers Opposants. Noad, vs. Chateauvert et Verret. Wartele et al, vs. Montminy, et Gérard et Paquet, Oppts.

IN DANKBUPTCY.

A. Z. Lanctot, Bkt., and Macfarlane, Creditor. Pierre Lippe, Banqt., et Frs. Perrin et al., Syndies. Augusto Regnier, Débiteur, et C. De Lorimier, Créan-

Sauguinet va. Lécuyer. Cowan vs. Turgeon Panet et al. vs. Lorin et al.

COUR DES COMMISSAIRES. De. Amélie Vinet Ve. Scipiot vs. Gausin-

BULL ON RIV.

GRANDE LOTTERIE

GRAVURES.

TOUS DES PRIX.

AVIS.—En confirmité à un désir généralement exprimé, et afin que chaque Souscripteur puisse avoir un prix, les propriétaires informent respectueusement qu'ils ont sjouté à la première liste SOIXANTE et QUINTE NOUVEAUX FRIX, sans augmenter le nombre des Billets. On renaurquera que ceci ne peut nullement changer la chance quant à la première liste. La différence est, que CHAQUE BILLET TIRERA UN FRIX, arrangement qui, on l'espere, domne a une satisfaction générale.

Première Prix, valeur CENT PLASTERS: Second Prix

Promier Prix, valeur Cent Plastres; Second Prix, valeur Quannte Prix, valeur Cent Plastres; Trois'cine prix, valeur Quannte Plastres; Quarante prix, valeur Trente Plastres;

—ετ.—

Deux prix, chacun \$26, Trois do. do \$22: Trois do. do, \$20; Quatre do do, \$18; Deux do. do, \$16: Une do \$14; Quatre do, \$12, Quatre do, do, \$11; Claq do, do, \$10; Quatre do, do, \$9; Deux do do, \$8, Trois do do, \$7: Quarante quatre do do, \$6; Dix do do. \$5.

-AUSSI,-

Deux cent einquante einq prix moindres—valeur \$365.
—(voir la liste des prix.)
Billets \$1 chaque (et les liste gratis) chez R. et C.
CHALMERS, 8, Grande rue St. Jacques, où, les prix.

CHALMERS, & Grande rue St. Jacques, où, les prix, peuveni être vus.

1.cs personnes de la Campagne qui désireront des billets voutront bien le faire commitre à R. et C. Chalmers sans délai, car les listes ac courrent rapidement.

Montréal, 30 janvier, 1846.

Sources

VARENNES.

TIRAGE AU SORT - PAITES ATTENTION.

ONSIEUR ANTOINE BRODEUR, offre en sente au moyen d'un Tirage au Sort 72 LOTS DE TERRI, de 90 pieds de front aur 180 pieds de profondeur, faisant partie des belles propriétés qu'il possede aux Sources de Varennes; les dits Lois devant former un carré à peu pres parfait sur une hauteur vis-à-vis les Sources neunes; le local y est des plus agréables et le goint de vue des plus charmants; chaque lot est assez grand pour pourvoir y bâtir une maison agréable, y avoir une honne com et un joil jardin; le plan du village est tiré avec goût, le propriétaire n eu le soin d'y assigner des rues vastes et apacieuses. Le village des Sources est ru peu pres d vingt arpens du benu village de Varennes, les lots seront irés entre 72 souscripteurs à L30 chaque, payable le jour du tirage par argent comptant ou par le moyen d'un billet endossé et approuvé; sur un des Lots se trouvent une maison et un hangard en pierre de soix aute pieds, séparée par moitié par un mut, ayant toujours été habitée par deux familles, mais M. Brodeur se réserve le droit d'ordeuper graits la moitié norde-set de diet maison durant une armée a compter du premier ma prochain; et M. Brodeur se réserve en outre le droit d'enlever ses granges et autres bâtimens qui se trouvent construits sur quelques uns des dits Lots. Chaque souscripteur aura droit d'uvoir graits de l'enu des Sources pour l'usage de sa famille à sa maison sur le dit Lot de Terre. Le plan des Lots est déposé au Bureau de J. D. BERNARD, éer, rue St. Paul, à Montréal, où il pourra être examiné.

Avis sera donnée aux Souscripteurs du jour du Tirage.

M. Brodeur se propose de bâtir sur la côte, en face du NONSIEUR ANTOINE BRODEUR, offre en vente

Avis sera nomino des la la cole, en face du village et des Sources, une hume et grande maion pour servir d'Ibrel au voyageur. Et en coure un hon et élégant steauhent pour voyager des l'été prochain régulierement de Montréal à Varennes, tous les jours.

Varennes, 20 Janvier, 1846.



SOCIETE DE NAVIGATION

Richelieu.

AVIS.

ES Actionnaires dans cette Institution sont requisit de PAYER, le 7 FEYRIER prochain leur TROISIEME ET DERNIER INSTALMENT sur leur

Pur ordre, J. F. SINCENNES,

Montréal, 23 janvier 1846.

Agence a New-York.

J. C. ROBILLARD,

N présence de l'entrainement si progressif qu'éprouve tous les jours le commerce du Canadas, vers les Elats-Unis, le soussigné a cru inportant de connaître les NOMBRUSES MANUFACTURES, qui, à New-York et dans ses Ensions, rivalisents i encerjquement avec l'Europe,—Il fera donc exécuter d'après les gouls voulus, tous les objets dont on lui confiera les commandes, to

Mécanismes a Patentes.

No. 5. Nassau Street.

Intentions nouvelles, d'ort ou d'agriculture, Perfectionnement de constructions, Plan d'architecture publique et privée, Ornements de Salon Hijonteries et argenteries, Montres et Pendules, Articles de modes, Livres de littérature et de Médécine " publies aux Elats-Unis." Instruments de Chirurgie,

Et objets de tous genres. AUSSI:-Marchandises diverses comme ci-devant. N. B. Pour ornements et objeta d'Eglise, s'adranser à l'Hôpital-General, (Sœus Grises).
J. C. ROBILLARD.



Departement des Terres de la Couronne. Montréal, 18 Décembre 1845.

A VIS.—Pour être vendu, par Encan Public, au Palais de Justice, à Truis-Rivieres, MARDI, le QUATRI-EME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

EME jour d'AOUT, mil-huit-eent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La propriété connue sous le nom de Forges de St. Maurice, dittée sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Riviores, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasias, remisse, etc., et contenant envirun cinquante-cinq arres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'excédant pas trais cent cinquante acres.) qu'il peut avoir au prix de sept chelins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Teres de la Couroune, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou dispasée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à uncene indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la nine des concessionnieres de la Couronne, on autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui loi apparilent. Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTO-BIR, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la ronte, le reste sera payé en trois versennens égaux, aumuels, aver intérèts. Les lettres patentes servnt émaniers, lorsque le payement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vûs à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU.

C. T. C. 37 La Gazette du Canado est prié de publier cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canado, dans la langue dans laque lle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le pràronicle & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi Ciés de l'insérer.

Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C.

Garderobe de l'Assemblée Législative, Montréal, 22 Décembre 1845

Montréal, 22 Décembre 1845.

A VIS PUBLIC est par le présent donné que les Conmissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles
du Bas-Canada, en 1837-38, et de cell, s qui en praviennent et en résultent, siegent journellement dans la Garderibe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10
heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront etre par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Écuyer, Scerétaire
de la Compaission.

de la Commission.

Par ordre, J. G. BARTHE, Sec. Com, sur les Pertes.

De A être inséré deux fois par semnine dans tous les sournaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre. Montréal, 5 Janvier 1846.

No. 124, RUE NOTHE-DAME,

ONT constamment un Assertiment très considéra-ble des articles suivants, à des prix très avantageux : Couvertes de Laine, grandeur assorties

Flanclies de toutes les couleurs Draps à Manteaux, de diverses couleurs du de Castor, do Bon choix d'étoffe à Pantalun Plusieurs cents pièces Coton Blanc 500 Pieces Coton Américaia. Montreal, 13 Janvier, 1846.

LECTURES SCIENTIFIQUES.

Societe d'Histoire Naturelle.

UN cours de l'ectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chembre de l'ecture de la Société. Les Cours seront grafis tent pour les membres de la Société. Les Cours seront grafis tent pour les membres de la société que peur leur famille et le public. Le Cours commencera par une Lecture sur la Minéralogie, par le DR. 410.1Mgs. SAMEDI, le 24 du courant, à 74 heures, et se continuera toutes les semaines. Montroial, 23 janvier 1846.



MARCHAND-TAILLEUR,

(RECEMMENT ARRIVE' DE NEW-YORK.)

A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lumbert, vis-àvis AOS. BELLE, Eer, Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc., etc., etc. Les personnes désirant fournir leur Drap seront aussi bien services qui si elles le prenaient à son Magasin.

M. GOULET, ayant pradiqué dans les meilleurs établissemens des Etats-Unis, et ayant pris des arrangemens pour ae procurer les nouvelles Coupes et Modes des pays étrangers. n'en cédera à personne pour l'élégance des

étrangers, n'en cédera à personne pour l'élégance des ouvrages qu'en voudre bien lui confier. Il fait aussi ortes d'Habits Militaires. Montréal, 30 janvier, 1846.

SOCIETE.

DINISTOIRE RATURELLE.

LEDES PAIREMEAU, lira un Discours a sur les Généralités de l'Histoire Naturelle et sur la manière de l'étudier, dans la salle de la SOCIETE D'HISTOISE NATURELLE, MERCREDI le 4 MARS, à built beuver.

huit heures r. M. Le public est invité à assister. Montréal, 3 mars, 1846.

ALMANACH DES ADDRESSES.

ROMUALD TRUDEAU, Pharmacies Droguiste, No. 108, Rue St. Paul, Montreal.

J. P. PLAMONDON, Arocat, Fat-rent, encoignure des rues St. Urbain et Dorchester.-16 jr.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig. Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Ruc St. Lau-rent, chez Joseph Vallée, éer.

DR. DORSONNENS, 2de. porte à gau-che sur la Reu St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE. No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denls, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue J. C. A. POITRAS, Avecat, No. 18, Rue

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, a Avocat, & Etude an No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincentet Ste. Thé-

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent. M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. - Rue St. Vincent,

O BEAUCHEMIN, Relicur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'hotel du Canada. P. LAMOTHE & Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

ETABLISSEMENT CANADIEN. D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET

D'ARTICLES DE FANTAISIE.

TENU PAR U. L. P. BOIVIN,

BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL,

en face du marche'. M. BOIVIN offre en vente, un assortiment éten-du de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend : Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première

qualité.
Chaines en or françaises et anglaises.
Tabatières d'argent, de dames et messieurs.
Fendant d'oreilles.
Epingles, épinglettes de cerail et Cornaline, etc. etc.
Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets,
formant la plus élégante gurniture de corniche. Lunettes en or, argent et nejer à verres concaves, con vexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lu-

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Founts, menté en argent et en ivoire ; ainsi qu'un assortiment de envilleres, et de fourchettes en ar-gent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les

M. B. se charge de réparations de pendules et de mon-tres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espece de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude. Montréal, 6 Janvier, 1846.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle : PALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Aibum contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc .- et au moins quatre pages de musique par mois.

Comme on peut le voir par nos conditions d'Abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux oui prennent les deux : ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près cinq cents grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique scule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont : pour les villes, de payer l'abonnement a PREMIERE DE-MANDE, et pour la campagne invariablement D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adrassées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve,

> STANISLAS DRAPEAU, Chef de l'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE